

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE DU LOGICIEL IUCLID EN NUAGE, IUCLID CLOUD

(Ver 2.0 14/05/2018)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES SUIVANTES, QUI RÉGISSENT L'UTILISATION DE IUCLID CLOUD AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL EN NUAGE. POUR ACCEPTER LES CONDITIONS DE SERVICE, COCHEZ LA CASE INDIQUANT QUE VOUS AVEZ LU ET QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE SERVICE. IL EST INDISPENSABLE D'ACCEPTER CES CONDITIONS GÉNÉRALES POUR ACCÉDER À IUCLID CLOUD.

1. Définitions

- (a) Sauf indication contraire expresse, les termes utilisés dans le présent document ont la signification suivante:

«Règlement CLP» désigne le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges;

«Consentement» désigne toute indication librement donnée, spécifique, informée et non équivoque, de ce que la personne concernée par les données, accepte, par une déclaration ou par une action affirmative claire, que les données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

«Données» signifie toutes les données placées sur IUCLID Cloud par la Partie.

«Personne concernée» désigne une personne physique identifiée ou identifiable.

«ECHA» désigne l'Agence européenne des produits chimiques établie à Helsinki, en Finlande, depuis 2007.

«Compte ECHA» désigne la plateforme en ligne mise en place par l'ECHA pour créer des comptes d'utilisateurs individuels permettant aux parties de créer des abonnements aux services et applications informatiques de l'ECHA. Au sein du compte ECHA, le responsable de l'entité légale peut accorder et révoquer les droits d'accès aux services informatiques et aux applications de l'ECHA en ce qui concerne les utilisateurs de son propre groupe.

«Services Cloud de l'ECHA» désigne la plateforme à partir de laquelle les services IUCLID Cloud peuvent être souscrits et gérés par le responsable de l'entité légale.

«IUCLID Cloud» désigne les services informatiques qui offrent et englobent le service IUCLID Cloud pour les PME et le service d'essai d'IUCLID Cloud.

«Service d'essai IUCLID Cloud pour les PME» désigne le service informatique en nuage qui permet à la partie de recueillir, stocker et traiter les données en nuage conformément au format de rapport de la base de données internationale sur les informations chimiques unifiées (ci-après «IUCLID») requis par le règlement REACH, en ce compris les données sur les substances chimiques, leurs propriétés, leurs producteurs ou importateurs et les données et métadonnées connexes.

«Service d'essai IUCLID Cloud» désigne un service d'essai des services informatiques dans le nuage, qui ne contient pas toutes les fonctionnalités du service IUCLID Cloud pour les PME.

«Responsable de l'entité légale» désigne l'utilisateur principal d'une partie qui dispose des droits d'accès permettant de gérer et de créer d'autres utilisateurs, d'attribuer des rôles et de souscrire à des services au nom de la partie.

«Partie» désigne toute entité légale qui dispose de droits d'accès à l'un (ou aux deux) services IUCLID Cloud.

«Données à caractère personnel» désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable.

«REACH-IT» désigne le système informatique central qui inclut l'application internet et le site internet REACH-IT officiels tels que prescrits par l'ECHA pour la soumission des données REACH-IT et pour la notification de toutes les décisions et de la correspondance liées à cette soumission. Le système repose sur: i) les dispositions du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission et les textes législatifs afférents ainsi que sur ii) les dispositions du règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

«Règlement REACH» désigne le règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

«PME» désigne les micro, petites et moyennes entreprises au sens de la recommandation (CE) n° 361/2003 de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises.

«Abonnement» désigne l'action effectuée par le/la responsable d'entité légale lorsqu'il/elle décide de commencer à utiliser l'un ou l'autre des services IUCLID Cloud.

«Conditions générales» désigne les présentes Conditions générales en vigueur et leurs éventuelles modifications. La politique de l'ECHA en matière de protection des données à caractère personnel fait partie intégrante de ces conditions générales. Pour consulter cette politique et

obtenir de plus amples informations sur la protection des données à caractère personnel, la partie doit consulter le site web de l'ECHA sur la protection des données à caractère personnel (<https://echa.europa.eu/fr/about-us/the-way-we-work/personal-data-protection>);

«Utilisateur» désigne la ou les personnes que la Partie a désignées et autorisées à accéder à IUCLID Cloud et à l'utiliser.

- (b) Les en-têtes visent à faciliter la lecture et ne font pas partie des présentes Conditions générales. Les mots utilisés au pluriel peuvent également désigner le singulier, et vice versa; les mots dénotant un genre incluent tous les genres; les mots désignant des personnes incluent leur société, et vice versa.

2. Services IUCLID Cloud et conditions d'utilisation

- (a) Conformément au règlement REACH, les Parties concernées sont tenues de fournir à l'ECHA des informations sur les substances chimiques, leurs propriétés, leurs producteurs ou importateurs et les données et métadonnées connexes. Conformément au règlement REACH, les informations requises doivent être fournies au format IUCLID (International Uniform Chemical Information Database). Les mêmes considérations s'appliquent au règlement CLP.
- (b) IUCLID Cloud fournit à une Partie un service informatique, le service IUCLID Cloud pour les PME, qui permet de collecter, stocker et traiter les données requises par le règlement REACH et le règlement CLP, y compris les données sur les substances chimiques, leurs propriétés, leurs producteurs ou importateurs et les données et métadonnées connexes.
- (c) Chaque partie reconnaît que le service IUCLID Cloud pour les PME est fourni dans le seul but de permettre la création des soumissions de données requises en vertu du règlement REACH et du règlement CLP. Le service IUCLID Cloud pour les PME ne peut et ne doit pas être utilisé à d'autres fins.
- (d) Chaque partie reconnaît en outre que l'utilisation du service IUCLID Cloud pour les PME est insuffisante pour se conformer au règlement REACH et au règlement CLP puisque tout dossier, notification, demande et/ou mise à jour préparé à l'aide du service IUCLID Cloud pour les PME ne seront pas automatiquement synchronisés avec REACH-IT et la présentation de données à l'ECHA à des fins de conformité ne peut être accomplie à travers le service IUCLID pour les PME. Afin de se conformer au règlement REACH et au règlement CLP, la partie doit transférer sa soumission de données finalisée via REACH-IT afin que l'ECHA puisse le recevoir officiellement.
- (e) IUCLID Cloud propose également un autre service informatique appelé le service d'essai d'IUCLID Cloud. Le service d'essai IUCLID Cloud permet à la partie de se familiariser avec le logiciel IUCLID en nuage. Le service d'essai IUCLID Cloud est uniquement conçu comme un outil d'apprentissage et ne contient pas toutes les fonctionnalités du service IUCLID Cloud pour les PME; il ne peut et ne doit pas être utilisé à d'autres fins.
- (f) La partie reconnaît savoir que le service IUCLID Cloud n'est pas disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne et qu'il ne peut être utilisé avec tous les navigateurs internet.
- (g) Par souci de clarté, IUCLID est également proposé en tant que logiciel téléchargeable soumis à l'acceptation d'un accord de licence distinct.

3. Inscription et abonnement

- (a) L'accès et l'utilisation d'IUCLID Cloud sont accordés à la partie sous réserve du respect des présentes conditions générales et conformément à celles-ci.
- (b) Pour accéder à IUCLID Cloud, la partie doit en premier lieu se connecter aux services en nuage (Cloud) de l'ECHA au moyen de son code (ou de ses codes) d'utilisateur enregistré et de son mot de passe utilisateur créés dans le compte ECHA pour les applications et services informatiques de l'ECHA, tels que REACH-IT. Si elle ne dispose pas encore d'un identifiant et d'un mot de passe utilisateur enregistrés, la partie fournit les informations requises pour créer un compte utilisateur dans le compte ECHA (composé d'un identifiant et d'un mot de passe d'utilisateur).

Un abonnement est requis pour chaque service IUCLID Cloud. Selon ses besoins, la partie crée un abonnement unique pour le service d'essai IUCLID Cloud et/ou pour le service IUCLID Cloud pour les PME. Les abonnements au service d'essai IUCLID Cloud et/ou au service IUCLID Cloud pour les PME, sont limités à un par partie. Les utilisateurs de l'abonnement de la partie sont gérés par la partie via l'application de gestion des utilisateurs du compte ECHA. La partie peut accorder et supprimer les droits d'accès des utilisateurs d'IUCLID Cloud. Pour accéder à IUCLID Cloud et l'utiliser, les utilisateurs doivent utiliser l'ID utilisateur enregistré et le mot de passe utilisateur de la partie.

Lors de la création d'un ou plusieurs abonnements uniques au service d'essai IUCLID Cloud et/ou au service IUCLID Cloud pour les PME, la partie doit lire et accepter les présentes conditions générales en cochant la case indiquant qu'elle a lu et accepté les conditions générales. Chaque utilisateur est également tenu de lire et d'accepter les présentes conditions générales lors de sa première tentative d'accès à IUCLID Cloud.

L'ECHA se réserve le droit absolu, à sa seule discrétion, de modifier les présentes conditions générales, de toute manière et à tout moment. Les utilisateurs seront invités à lire et accepter les conditions générales modifiées dès leur première tentative d'accès à IUCLID Cloud après la modification. En accédant et/ou en continuant d'utiliser IUCLID Cloud, les utilisateurs (et, par extension, la partie) acceptent spécifiquement les conditions générales telles que modifiées.

- (c) La partie convient que tout utilisateur qui utilise son ID d'utilisateur et son mot de passe utilisateur pour accéder à IUCLID Cloud agit au nom de la partie et dispose de l'autorité légale pour le faire. Toute référence dans les présentes conditions générales aux Utilisateurs de la partie se connectant à IUCLID Cloud ou continuant à utiliser IUCLID Cloud ou à accéder de toute autre manière à IUCLID Cloud, désigne tout acte émanant de toute personne utilisant le ou les identifiant(s) et/ou le ou les mot(s) de passe utilisateur de la partie (avec ou sans son autorisation).
- (d) La partie s'engage à mettre et conserver les coordonnées de ses utilisateurs à jour à tout moment. À cette fin, l'ECHA peut demander aux utilisateurs de confirmer les informations les concernant chaque année.

4. Support technique, sauvegarde et stockage des données

- (a) La partie reconnaît que le service d'essai IUCLID Cloud n'inclut pas les services de support technique ni les fonctions de sauvegarde; en outre, le stockage de données proposé par le service d'essai IUCLID Cloud est limité, ce service pouvant uniquement être utilisé comme un outil d'apprentissage.

- (b) Toutes les fonctions proposées par le service I Cloud pour les PME, y compris, mais sans s'y limiter, le stockage et la récupération des données, sont soumises à la section 7 des présentes conditions générales. Il est recommandé que la partie conserve ses propres enregistrements de données.
- (c) Le service IUCLID Cloud pour les PME comprend des services d'assistance et de support technique. Toute question relative à la réglementation peut être adressée via les formulaires de demande d'informations présents sur la page de contact de l'ECHA. Les informations fournies par l'ECHA dans le cadre de l'assistance technique ne peuvent être utilisées par la partie qu'aux fins de l'utilisation du service IUCLID Cloud pour les PME et ne peuvent être divulguées à des tiers ou utilisées à d'autres fins. L'ECHA est seulement tenue de fournir les informations demandées dans un délai raisonnable au regard de la complexité de la question et/ou des informations demandées par la partie. Toutes les actions entreprises par l'ECHA seront réalisées en fonction des informations fournies par la partie. À cet effet, l'ECHA n'acceptera aucune responsabilité si les informations fournies contiennent des erreurs ou des omissions. La partie est entièrement responsable des données qu'elle fournit dans toute demande d'informations.
- (d) Chaque partie reconnaît et accepte que IUCLID Cloud est actuellement hébergé dans un «nuage privé» mis à disposition par un fournisseur de services tiers et que l'ECHA peut faire appel à des fournisseurs de services tiers pour fournir des services liés à IUCLID Cloud. Les fournisseurs de services seront des entités établies dans l'Union européenne et toute donnée placée sur IUCLID Cloud restera dans l'Union européenne.
- (e) Sans préjudice de la section 6, l'ECHA n'aura pas accès aux données placées sur IUCLID Cloud par une ou plusieurs parties ou utilisateurs, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la partie ou de l'utilisateur concerné. L'autorisation ne sera demandée que pour des raisons liées à la maintenance/au service et l'ECHA ne procédera pas à l'examen ou à la prise de possession des données placées sur IUCLID Cloud. Si la permission est accordée, les services seront assurés par l'ECHA ou des fournisseurs de services tiers tenus de respecter les règles de confidentialité en vigueur.

5. Livraison de données et garanties

- (a) Toutes les données doivent être placées sur IUCLID Cloud dans un format électronique, sans virus.
- (b) L'ECHA et la partie reconnaissent qu'internet est, en raison de la congestion imprévisible du trafic, de la présence éventuelle de tiers malveillants et pour d'autres motifs, un moyen de communication intrinsèquement non fiable et que ce manque de fiabilité échappe au contrôle de la partie ou de l'ECHA. L'ECHA et la partie reconnaissent qu'il est impossible de maintenir une sécurité sans faille. L'ECHA déploie tous ses efforts pour s'assurer que IUCLID Cloud fonctionnera correctement. L'ECHA n'est pas responsable de tout accès non autorisé à IUCLID Cloud par un tiers, ni des défaillances, erreurs ou retards liés aux connexions internet d'une partie.
- (c) La partie déclare, garantit et s'engage envers l'ECHA à ce qui suit:
 - (i) toute donnée placée sur IUCLID Cloud via le compte utilisateur de la partie sera considérée comme étant placée par la partie.
 - (ii) La partie peut être, soit détentrice de tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux données placées sur IUCLID Cloud, y compris les droits d'auteur, les marques ou le nom, soit dûment autorisée par le détenteur des

droits de propriété intellectuelle à agir aux fins des présentes conditions générales.

- (d) En outre, la partie garantit à l'ECHA que:
- (i) toutes les informations fournies à l'ECHA dans le cadre de sa demande d'inscription en tant que partie, et toutes les informations qui pourront ultérieurement être fournies pour le maintien de son statut de partie, sont complètes, correctes et à jour.
 - (ii) Son utilisation d'IUCLID Cloud, son acceptation et le respect des obligations qui lui incombent en vertu des présentes conditions générales ont été dûment approuvés par tous documents de société ou de tiers nécessaires, et ne violent pas les documents constitutifs de la partie ni aucune loi, aucun règlement ou autre accord contraignant pour la partie.
 - (iii) Les présentes conditions générales constituent un contrat juridique contraignant et exécutoire; et
 - (iv) s'agissant de l'utilisation d'IUCLID Cloud, il doit être conforme à toutes les lois et réglementations applicables, y compris, sans limitation, à toutes les procédures et instructions notifiées ou publiées par l'ECHA.

6. Vie privée

- (a) La partie consent (et a obtenu le consentement de chaque personne concernée) à ce que les données à caractère personnel qu'elle fournit puissent être traitées par l'ECHA, d'autres institutions, organes ou agences de l'UE et les autorités compétentes des États membres aux fins de la mise en œuvre du règlement REACH, du règlement CLP et d'autres législations pertinentes de l'UE et de la satisfaction des obligations de la partie en vertu de ces législations.
- (b) Il lui sera demandé, ainsi qu'aux utilisateurs, de fournir certaines données à caractère personnel, telles que son nom, son adresse postale, son adresse électronique et d'autres données, telles que le pays, la région, ainsi que toute autre information demandée.
- (c) La partie doit obtenir le consentement de la personne concernée, ou avoir d'autres raisons légales, pour saisir toute donnée à caractère personnel relative à une personne concernée dans IUCLID Cloud, ainsi que cela est indiqué dans la section 3 des présentes conditions générales.
- (d) L'ECHA s'engage à garantir le droit à la vie privée. Pour consulter la politique de l'ECHA en matière de protection des données à caractère personnel et pour obtenir de plus amples informations sur la protection des données à caractère personnel, la partie doit consulter la page du site web de l'ECHA relative à la protection des données à caractère personnel (<https://echa.europa.eu/fr/about-us/the-way-we-work/personal-data-protection>).
- (e) Pour l'exercice de droits en matière de protection des données ou pour toute question d'ordre général liée à politique générale en matière de vie privée, la partie (et l'utilisateur/les utilisateurs) peut/peuvent prendre contact avec l'ECHA via les formulaires sur la page de contact de l'ECHA.

7. Clause de non-responsabilité et limitation de responsabilité

- (a) Cette disposition est sans préjudice de l'article 101 du règlement REACH concernant la responsabilité de l'ECHA.
- (b) La partie reconnaît que toute utilisation de toute fonctionnalité d'IUCLID Cloud se fera à ses risques et périls. La partie reconnaît en outre que l'utilisation d'IUCLID Cloud est proposée «EN L'ÉTAT» et «SELON LA DISPONIBILITÉ», sans garantie ou condition d'aucune sorte, expresse ou implicite.
- (c) L'ECHA n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation d'IUCLID Cloud par une partie. En accédant et/ou en continuant d'utiliser IUCLID Cloud et/ou en fournissant aux utilisateurs des mots de passe pour l'utiliser, la partie est entièrement responsable de toutes les données placées dans le nuage IUCLID. L'ECHA ne peut être tenue responsable (à titre délictuel, contractuel ou autre) d'une quelconque réclamation pour pertes ou dommages de toute nature (directs ou indirects, perte de profit, perte de revenus, perte d'économies anticipées ou perte de clientèle) de quelque manière que ce soit, découlant de l'utilisation d'IUCLID Cloud ou de tout système ou logiciel connexe, y compris de toute mauvaise manipulation, omission, non-livraison, retard, négligence ou utilisation non autorisée d'IUCLID Cloud ou de l'identifiant ou du mot de passe d'utilisateur enregistré.
- (d) L'ECHA décline toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité du contenu ou du format des soumissions des données créées dans le service IUCLID Cloud pour les PME, ou quant à la conformité des soumissions des données avec les dispositions du règlement REACH ou du règlement CLP. La Partie reconnaît qu'elle a l'obligation d'assurer l'exactitude, l'exhaustivité et la conformité des soumissions des données avec le règlement REACH ou le règlement CLP avant de transférer lesdites soumissions au système REACH-IT.
- (e) L'ECHA n'est pas responsable de toute action ou de tout manquement, toute entrave ou tout retard dans l'exécution totale ou partielle des obligations qui lui incombent en vertu des présentes conditions générale si ladite action, ou l'échec, l'entrave ou le retard résulte d'événements indépendants de sa volonté. Ces événements peuvent inclure, sans s'y limiter, la force majeure, le conflit social, la panne mécanique, la panne d'ordinateur ou d'un système, ou toute autre défaillance d'un équipement, la défaillance ou le défaut d'un logiciel ou d'un système informatique, le préjudice informatique lié à des procédures de programmation non autorisées, l'indisponibilité ou la restriction d'un support de communication pour quelque motif que ce soit, l'interruption d'alimentation électrique, toute loi, décret, règlement ou ordonnance d'un gouvernement, d'une autorité compétente, d'organes supranationaux, d'un tribunal, et tout autre événement indépendant du contrôle de l'ECHA.
- (f) La partie accepte de manière irrévocable et inconditionnelle de défendre, d'indemniser et d'exonérer l'ECHA de toute demande en responsabilité, demande de dommages et intérêts, réclamation, procès, frais et dépens (y compris les frais juridiques) ayant un rapport avec ou résultant de la réception, la transmission, la publication, le stockage ou la possession de données via IUCLID Cloud et/ou du non-respect par la partie des présentes conditions générales et/ou d'une utilisation inappropriée d'IUCLID Cloud.

8. Droits de propriété intellectuelle

- (a) À l'exception des droits de propriété intellectuelle que la partie peut détenir sur des données, la partie reconnaît que le contenu et les éléments physiques constitutifs d'IUCLID Cloud (y compris son organisation et sa mise en page) sont la propriété de l'ECHA ou de tiers et reconnaît que les droits d'auteur, les droits de base de données, les droits de catalogue et tout autre droit de propriété intellectuelle y afférent appartiennent à l'ECHA ou à des tiers.

- (b) La partie reconnaît que le système IUCLID Cloud et les systèmes et logiciels associés sont la propriété de l'ECHA ou de ses fournisseurs de services. La partie ne doit pas altérer, modifier, décompiler, désassembler ou autrement altérer IUCLID Cloud ou l'un des logiciels associés, et ne doit pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à toute partie d'IUCLID Cloud. L'ECHA est en droit de refuser l'accès à tout ou partie d'IUCLID Cloud à une partie qui aurait accompli l'une des opérations ci-dessus ou dont elle a des raisons valables de soupçonner qu'elle a exécuté ou tenté d'exécuter l'une de ces opérations.

9. Modification, cessation ou résiliation

- (a) L'ECHA se réserve le droit de modifier ou d'interrompre, temporairement ou définitivement, IUCLID Cloud (ou toute partie ou fonctionnalité de celui-ci) à tout moment après en avoir préalablement informé la partie si cela est possible, ou sans notification préalable si une telle notification n'est pas possible. L'ECHA peut résilier ou suspendre l'accès de la partie à tout ou partie d'IUCLID Cloud avec effet à tout moment qu'elle estime approprié, pour tout motif, y compris mais sans s'y limiter, pour non-respect des présentes conditions générales ou de toute autre règle prescrite par l'ECHA. Si l'accès de la partie à IUCLID Cloud est interrompu ou suspendu, les données placées dans IUCLID Cloud pour les PME seront stockées pendant une période de temps raisonnable.
- (b) L'ECHA est en droit, à sa seule discrétion, de suspendre temporairement tout ou partie d'IUCLID Cloud afin de le mettre à jour ou de la modifier, ou de mettre à jour ou modifier tout système ou logiciel associé et/ou de restreindre l'accès et l'utilisation d'IUCLID Cloud si elle considère que cela est raisonnable et nécessaire aux fins de l'exploitation ou de la maintenance d'IUCLID Cloud ou de tout système ou logiciel associé. L'ECHA n'est pas responsable vis-à-vis de la partie ou de tout tiers de toute conséquence de quelque nature liée à la résiliation, la restriction ou la suspension d'IUCLID Cloud.

10. Dispositions diverses

- (a) Si une disposition des présentes est jugée invalide ou inapplicable dans quelque mesure que ce soit, elle sera réinterprétée et modifiée dans la mesure raisonnable et nécessaire afin de devenir valide, exécutoire et conforme à son intention initiale. Chaque disposition des présentes conditions générale est séparable; si une ou plusieurs dispositions sont déclarées invalides ou inapplicables, les autres dispositions resteront en vigueur et de plein effet.
- (b) Les présentes conditions générales n'ont pas pour objet de déroger aux dispositions des législations nationales applicables ou d'exclure une responsabilité de l'ECHA non exclue par lesdites législations.
- (c) Les conditions générales sont régies et interprétées conformément au droit finlandais, lequel prévaut sur toute autre disposition ou principe invoqué.
- (d) Tout litige, controverse ou réclamation lié ou découlant des présentes conditions générales, de leur violation ou de leur application sera réglé par les tribunaux de Helsinki, en Finlande.